

Société d'Histoire, d'Archéologie & des Arts du Pays Thouarsais

1 rue Saugé - 79000 THOUARS - Site : www.shaapt.fr - Contact : info@shaapt.fr

Thouars le 9 janvier 2025

Chers amis de la SHAAPT,

Le Président de la SHAAPT, Damien COCARD, et tous les membres du Conseil d'Administration vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur, santé et réussite pour cette nouvelle année. Ils sont heureux de vous convier à l'Assemblée Générale Mixte 2025 de notre association.

Cette année l'assemblée générale de notre association sera précédée d'une assemblée générale extraordinaire ayant pour objet d'entériner officiellement, dans les statuts, l'adresse de notre nouveau siège social au 1 rue Saugé à Thouars.

Nous vous informons qu'elle se tiendra samedi 25 janvier à 10h à la salle polyvalente de Saint-Varent, 6 place du Général de Gaulle.

Accueil à partir de 9h 30.

Ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire :

Suite à l'achat du nouveau local de la SHAAPT, 1 rue Saugé à Thouars, changement dans les statuts de l'adresse de son siège social au 1 rue Saugé à Thouars.

Ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire :

- Rapport moral et financier de l'année 2024
- Approbation de l'activité et des comptes 2024
- Projets et programmation pour l'année 2025
- Election au conseil d'administration
 - Tiers sortant
 - Nouveaux membres

La réunion se poursuivra par une conférence sur la vie et l'œuvre de Pierre, Victor, Jean Berthre de Bournizeaux.

A l'issue de la réunion, un repas convivial vous sera proposé dans la salle polyvalente de Saint-Varent (sur réservation, voir PJ)

Si vous souhaitez prolonger la matinée avec nous, par le déjeuner, nous vous invitons à remplir le coupon joint et à le retourner à l'adresse de la SHAAPT (1 rue Saugé – 79100 THOUARS).

Si vous ne pouvez assister à l'Assemblée générale, nous vous remercions de nous faire suivre avant le 23 janvier 2025, à l'adresse de la SHAAPT, le pouvoir dûment rempli, accompagné, si vous le souhaitez, de votre règlement de cotisation pour l'année 2025 (voir PJ).

Cette AG est ouverte à tous, n'hésitez pas à en parler à des ami(e)s qui souhaiteraient nous rejoindre. Nous vous rappelons que seuls les adhérents à jour de leur cotisation pour l'année 2024 pourront voter.



Le président de la SHAAPT

Damien Cocard